

Janvier 2022

LE P'TIT BURRHIN



BULLETIN MUNICIPAL

www.communeboz.fr

LES NUMÉROS A CONNAITRE

EN CAS D'URGENCE SERVICES DE PROXIMITES

LES **NUMÉROS**
D'APPEL D'URGENCE
PERMETTENT DE JOINDRE
GRATUITEMENT
LES SECOURS PUBLICS
24H/24 & 7J/7

ACCUEIL PERSONNES
SANS ABRIS
115

CENTRE
ANTIPOISON
04 72 11 69 11

SAMU
15

GENDARMERIE
17

URGENCES
112

POMPIERS
18

SERVICE AUX
MALENTENDANTS
114

SIDA INFO SERVICE
0800 840 800

DROGUE, ALCOOL,
TABAC INFO
0800 23 13 13



Mairie _____ 03 85 30 33 63

Ouverture :

Lundi : 9h – 11h

Mardi et vendredi : 14 h – 18h

mairie@communeboz.fr

Bibliothèque _____ 03 85 30 60 28

Responsable :

M. COULAS Pascal

Ouverture : - samedi de 10 h à 12 h

- mercredi de 15h à 17h

bibliotheque-boz@listes.marelle.org

<https://reseaubibliotheques-ccbressetsaone.fr>

Le Progrès _____ 06 75 76 34 58

M. COULAS Pascal

pascal.coulas@orange.fr

École _____ 03 85 40 28 27

Enseignants

Frédéric Mathy & Murielle Mathy

Tél : 03 85 30 60 28

ce.0010732r@ac-lyon.fr

AUTRES SERVICES

Brigade St Laurent _____ 03 85 23 81 10

Ambulances Pont-de-Vaux 03 85 23 81 70

Poste de Pont-de-Vaux _____ 03 85 23 81 10

Assistante sociale

Mme LAGARDE _____ 03 85 39 12 71

EDF sécurité dépannage _____ 08 10 33 30 01

Saur _____ 03 85 75 71 72

Assistante Maternelle :

RAM les Moussaillons _____ 03 85 20 56 16

Conciliateur _____ 04 26 37 73 00

Tribunal de justice de Bourg-en-Bresse

32 Avenue Alsace Lorraine

CS 30306

01011 BOURG EN BRESSE

Courriel : accueil.bourg-en-bresse@justice.fr

Du lundi au vendredi :

8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

03 à 11

Administration de la commune

Mot du Maire	4
Conseil municipal & Commissions communales	5
Informations pratiques	6
Etat Civil	11
Décisions du conseil municipal	12
Les finances communales	13

12 à 23

Vie communale

Centre de Première Intervention	14
Amicale des Sapeurs-Pompiers	15
Comité de fleurissement	16
Anim'Boz	18
Inter-sociétés	19
Société de Chasse « La Fraternelle »	20
Actions sociales	21
Bibliothèque municipale	22
Artisans de la commune	24
Du nouveau dans la commune	25

26 à 30

École

RPI Boz Ozan Reyssouze	26
Sou des écoles Boz Ozan Reyssouze	28

32 à 41

Vie Intercommunale

Paroisse St Sébastien	30
Comité de jumelage	31
PLUi & PCAET	32
SCOT	33
Maison de l'eau et de la nature	34
MARPA	35
Amicale des donneurs de sang	36
Solidarité	37

42 à 44

Calendrier des fêtes

Associations	38
Agenda 2022	39
Plan de la commune	40

Mot du Maire

En cette nouvelle année, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux de bonne et heureuse année 2022. Qu'elle soit pour vous source de joie, de sérénité et de paix, qu'elle vous apporte la santé et vous donne des gages d'espoir en un monde meilleur.

Que chacun, dans sa modeste mesure, puisse apporter son écho et participer à une vie sociale plus épanouie.

Le moment est venu de vous présenter le bulletin municipal qui retrace la vie du village.

Vous pourrez prendre connaissance du travail accompli par le conseil municipal et les associations qui animent et embellissent notre commune.

2021, nous a permis de faire le point, et surtout de tracer les axes d'orientations de notre mandat :

- Création d'un Trottoir route de l'Etang pour mettre en sécurité les riverains et écoliers
- Rénovation du clocher et de l'intérieur de l'église,
- Création de bâtiments locatifs en partenariat avec un bailleur social (LOGIDIA)
- Acquisition d'un Giro broyeur
- Numérisation du cimetière.

Le développement de la commune passe également par l'augmentation de la population, l'arrivée de nouveaux habitants. Les nouvelles constructions transforment peu à peu notre village, je souhaite vivement que cette attractivité continue, pour que cette diversité de population devienne une richesse.

J'émetts des vœux pour qu'anciens et nouveaux habitants apprennent à se connaître, à s'estimer et vivent en parfaite harmonie. Les sociétés communales sont souvent le trait d'union entre la population, le sou des écoles, les pompiers; le comité de fleurissement, la société de chasse « la Fraternelle », Anim Boz, Boz auto sport, Au p'tit plaisir champêtre et les conscrits permettent à beaucoup de se rencontrer, de s'apprécier sans occulter le fait que par leurs manifestations, ces associations communales contribuent à faire de Boz un village dynamique et chaleureux.

J'adresse à toute la population les vœux de la municipalité pour cette nouvelle année, joie, santé, bonheur, prospérité, espérance malgré les temps difficiles.

Le Maire
Alain GIRAUD

Conseil municipal

Conseillers municipaux

Maire : Alain GIRAUD

1er adjoint : Dominique BOYAT

2ème adjoint : Isabelle MONIN

3ème adjoint : Christian RIGET

Denis PEULET

Sébastien BESSARD

Richard RALLIER

Nathalie THEVENARD

Elise MARTIN

Alain MONIN

Coralie GUICHARD

Méline DELORME

Patrick PEDEUX

Thierry PERRONE

Guillaume GIRAUD

FINANCES

Alain GIRAUD
Dominique BOYAT
Isabelle MONIN
Christian RIGET
Denis PEULET
Nathalie THEVENARD
Elise MARTIN
Alain MONIN



BATIMENTS

Isabelle MONIN
Dominique BOYAT
Christian RIGET
Patrick PEDEUX
Thierry PERRONE
Guillaume GIRAUD



MATERIEL

Denis PEULET
Sébastien BESSARD
Alain MONIN
Richard RALLIER
Thierry PERRONE



VOIRIE

Dominique BOYAT
Isabelle MONIN
Patrick PEDEUX
Sébastien BESSARD
Thierry PERRONE
Guillaume GIRAUD



ASSAINISSEMENT

Christian RIGET
Isabelle MONIN
Dominique BOYAT
Guillaume GIRAUD
Méline DELORME

AFF. SCOLAIRES

Alain GIRAUD
Méline DELORME

ILLUMINATIONS

Patrick PEDEUX
Thierry PERRONE
Elise MARTIN
Alain MONIN
Coralie GUICHARD

COMMUNICATION

Méline DELORME
Isabelle MONIN
Nathalie THEVENARD
Coralie GUICHARD



Commissions communales

CIMETIÈRE

Coralie GUICHARD
Elise MARTIN
Thierry PERRONE
Patrick PEDEUX

SECURITE ROUTIERE

Richard RALLIER
Elise MARTIN
Guillaume GIRAUD



COMITÉ CONSULTATIF CPI

Alain GIRAUD
Alain MONIN
Dominique BOYAT
Thierry PERRONE



BOIS

Denis PEULET
Guillaume GIRAUD
Alain MONIN
Thierry PERRONE



Informations pratiques

LOCATIONS

S a l l e c o m m u n a l e

Particuliers de la commune

1 jour -----80 € 2 jours ----- 100 €

Forfait 3 h (*réunions, goûters, sans vaisselles*) ----- 30 €

Associations de la commune ----- Gratuit

Syndicats du canton _ ----- Gratuit

Particuliers, Sociétés hors commune

1 jour -----100 € 2 jours ----- 150 €

Syndicats ou organismes hors canton -----30 €

Forfait chauffage *du 1^{er} octobre au 30 avril* ----- 15 € / jour

Vaisselle cassée, perdue, détériorée ----- Gratuit

T e r r a i n c o m m u n a l

Avec accès aux toilettes du local technique

Uniquement habitant de Boz

C'EST GRATUIT !

<i>C i m e t i è r e</i>	15 ans	30 ans
Concessions	50 €	100 €
Case columbarium (<i>2 urnes maxi</i>)	250 €	500 €
Cavurne (<i>4 urnes maxi</i>)		300 €
Dispersion cendres	Gratuit	

N u i s a n c e s s o n o r e s

Avec l'arrivée de l'été, les travaux extérieurs se poursuivent et s'intensifient.

Le bruit d'un élément perturbateur de la tranquillité publique peut également porter atteinte à la convivialité.

La vie rurale que nous connaissons à Boz permet de vivre dans un cadre agréable. Mais la tranquillité dont nous jouissons doit au quotidien être assurée par chacun, grâce à un effort personnel et à des gestes de respect et de compréhension.

De ce fait, il est interdit d'utiliser les outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux horaires :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

U n p e u d e c i v i l i t é

Trop souvent, il est remarqué des véhicules mal garés OU circulant trop vite dans toute la commune, et sont donc en infraction avec le Code de la Route.

Parents, pensez à équiper votre enfant d'un gilet jaune pour les déplacements le long de la route.

Les services de la Gendarmerie assurent une présence régulière pour la sécurité de chacun.

Les élus de la commune font donc appel au bon sens et à la civilité de chacun. La sécurité de chacun commence par la sécurité des autres !



Zéro pesticide

Moins de pesticides, plus de nature

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va souvent de pair avec un changement des pratiques d'entretien des espaces de notre commune.

Changeons notre regard sur ces plantes sauvages.

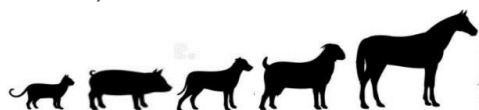


Un entretien toujours réalisé

Certes, des herbes spontanées apparaissent, mais la collectivité entretient toujours autant l'espace public. Ce regain de « sauvage » dans nos rues témoigne d'une meilleure prise en compte de votre santé et de la qualité des eaux qui vous entourent.

Divagation d'animaux

Il est rappelé que la divagation d'animaux domestiques et de bétails est interdite. Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse ou maîtrisés par leurs propriétaires qui en sont responsables. Un animal errant est dangereux pour lui mais surtout pour les administrés et peut causer de nombreux dégâts (accidents sur la voie publique, destruction de poulaillers...).



Carte d'identité

Depuis le 21 mars 2017, en application de l'arrêté ministériel du 9 février 2017, l'instruction des demandes de carte nationale d'identité incombe aux seules mairies dotées d'un dispositif de recueil. Les communes concernées les plus proches sont :

- ✓ dans l'Ain : Pont-de-Vaux, Montrevel-en-Bresse,
- ✓ en Saône et Loire : Mâcon, Tournus, Chalon-sur-Saône.

Pour tout dépôt de dossier en mairie de Pont-de-Vaux, vous devez impérativement prendre rendez-vous au 03 85 51 45 60

Afin de gagner du temps, vous avez la possibilité de vous rendre sur le site www.service-public.fr et compléter une pré-demande en ligne.

Transports scolaires

RPI – Boz Ozan Reyssouze écoles primaires		
Aller	Arrêts	Retours
08 : 23	Reyssouze – Abri bus	16 : 45
08 : 25	Reyssouze – Ecole	16 : 43
08 : 28	Reyssouze – Vernay croix	16 : 40
08 : 29	Reyssouze – rte de Chapelle	16 : 38
08 : 35	Boz – place 19 mars 1962	16 : 30
08 : 40	Boz – Ecole	16 : 35
08 : 45	Ozan – Ecole	16 : 25

RPI – Boz Ozan Reyssouze écoles primaires		
Aller	Arrêts	Retours
08 : 25	Ozan – Ecole	16 : 45
08 : 30	Boz – abri bus	
08 : 35	Boz – Ecole	16 : 40
	Boz – place 19 mars 1962	16 : 35
08 : 45	Reyssouze – Ecole	16 : 25

Boz – Pont-de-Vaux / Collège Chintreuil		
Aller	Arrêts	Retours
08 : 04	Boz – village	17 : 30
08 : 15	Pont-de-Vaux - collège	17 : 07

Boz – Feillens / Collège Privé		
Aller	Arrêts	Retours
07 : 45	Boz – village	17 : 25
08 : 20	Pont-de-Vaux - collège	16 : 50

Plus d'informations :

https://transportscolaire.ain.auvergnernhonealpes.fr/craura_01/horaires/

Informations pratiques

Élections 2022



Élection présidentielle

dim. 10 avr. 2022 – dim. 24 avr. 2022

Élections législatives

dim. 12 juin 2022 – dim. 19 juin 2022

(sauf en cas de dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le président de la République avant cette date).

Élections des 577 députés de la XVI^e législature de la Cinquième République.

Dispositif **« M a p r o c u r a t i o n »**

Permet à l'électeur de donner procuration pour voter en France à une élection ou un référendum.

Il faut s'identifier avec France Connect : Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, Identitenumérique (laposte), Mobileconnectetmoi.fr, MSA ou Alicem et indiquer une adresse mail

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R58939>

Comment ça marche ?



Recensement Citoyen



Nous vous rappelons que l'attestation de recensement militaire est exigée pour passer le permis de conduire, un concours ou alors un examen d'Etat.

Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Comment se recenser en mairie ?

Lors de son recensement, le jeune doit fournir : une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...) son livret de famille. Une déclaration indiquant ses noms, prénoms, date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

Après le recensement

- Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Le jeune doit, jusqu'à l'âge de 25 ans inclus, signaler tout changement de domicile ou de situation familiale ou professionnelle au centre du service national de sa région dont l'adresse se trouve sur le site du ministère de la Défense (defense.gouv.fr/jdc). Il faut aussi signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois.

- Le jeune doit conserver son attestation de recensement

La mairie délivre une attestation de recensement à l'issue du recensement. Cette attestation est demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens et aucune copie ne peut en être délivrée.

Collecte ordures ménagères

Jour de collecte : les lundis matins



Utilisez uniquement les conteneurs remis par la Communauté de Communes ou la mairie et déposez vos déchets non recyclables à l'intérieur dans un sac bien fermé.

Présentez votre bac toutes les semaines à la collecte.

Les conteneurs doivent être rentrés le soir même de la collecte.

Ne mettez plus de sacs poubelles à même le sol

Le dépôt de déchets sauvages ou au pied des Points d'Apport Volontaire reste interdit, cela complique le travail des agents et pose des problèmes d'hygiène accrus en cette période d'épidémie.

Pesée embarquée

La Communauté de Communes Bresse et Saône a décidé d'étendre la « pesée embarquée » sur l'ensemble du territoire intercommunal.



La première étape consiste à l'installation d'une puce d'authentification sur chaque poubelle. La seconde étape consistera à tester le système de collecte sur l'ensemble de la commune.

Déchetterie Pontévalloise

Nouveaux horaires annuels

Depuis le 1^{er} juillet 2021

Du lundi au vendredi : 14h – 18h

Les samedis : 9h – 12h et 14h-18h

Déchets verts

Des solutions respectueuses de la santé et l'environnement existent

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Que faire de vos déchets verts :

Compostage individuel, collecte en déchetterie, broyage des végétaux

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 1.60 mètres, surtout où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure de voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombes au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !

Le brûlage à l'air libre est interdit

L'abandon de détritus dans la nature et le brûlage à l'air libre sont strictement interdits.

La combustion de déchets de chantier, de détritus ou de déchets verts génère l'émission de substances ayant des effets nocifs sur l'environnement et la santé humaine.

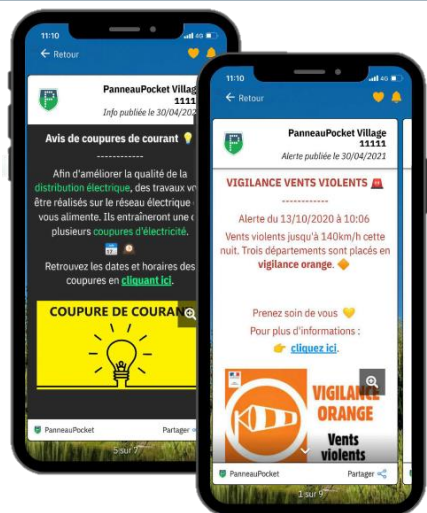
Les entreprises ou particuliers ont obligation d'utiliser les moyens mis à leur disposition pour l'élimination de leurs déchets (collecte, déchetterie, filière de valorisation)



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

PanneauPocket est une application mobile **simple et efficace** permettant à tous les citoyens d'être **informés et alertés** en temps réel des événements de leur Commune, Intercommunalité, Ecole, Gendarmerie etc... Tout leur écosystème sur une seule et unique application : PanneauPocket.



Déclaration de ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur.



POUR QUI ? Les particuliers, les groupements, les associations, les entreprises, propriétaires ou détenteurs de ruches, à des fins de loisir ou à des fins professionnelles, pour la production de miel, d'essaims, de reines et d'autres produits de la ruche. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

DEMARCHE EN LIGNE En renseignant en ligne le formulaire électronique de déclaration de détention et d'emplacement de ruches - Cerfa 13995*04

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.

PARTICIPATION CITOYENNE



en liaison immédiate avec la Gendarmerie

Le développement du dispositif « participation citoyenne » se poursuit au sein de la commune.

Suite à la réunion publique, tenue le 10 septembre dernier à la salle communale, animée par la brigade de gendarmerie de Saint-Laurent-Sur-Saône, plusieurs référents se sont inscrits en mairie.

Ces référents ne sont pas dans l'obligation de dévoiler leur identité. Si toutefois, vous remarquez des actions suspectes dans notre village et n'avez pas connaissance de vos référents, vous pouvez faire remonter l'information en mairie qui fera le relai.

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme



A compter du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...).

Vous aurez la possibilité de déposer toutes vos demandes en quelques clics via la plateforme :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001xxx/057>

**N'HESITEZ PAS A DEMANDER PLUS D'INFORMATIONS
AUPRES DES SERVICES DE LA MAIRIE**



Bienvenue

aux nouveaux p'tits Burrhins !

14 mars 2021

Rose, Elisabeth, Chantal BURAVAND

Fille de Sébastien et Mélaine BURAVAND

11 juin 2021

Justine, Cyrielle LAVANCIER

Fille de Jean-Baptiste Claude LAVANCIER
et Mme Aurélie, Gwénaëlle BURTEAU

14 octobre 2021

Miléna BRIDON

Fille de Salomé BRIDON

Parrainages

Civils !

15 mai 2021

Keycie WITZMANN

Fille de Mélanie et Jonathan WITZMANN

07 août 2021

Shannon MOREL

Fille de Ludivine MATHIAS et de Pierre MOREL



Shannon

Ils se sont dit

OUI !

15 mars 2021

**Jean-Baptiste LAVANCIER
& Aurélie BURTEAU** *Pacs*

15 mai 2021

**Jonathan WITZMANN
& Mélanie MARTINS**



Famille WITZMANN

Ils nous ont

quittés

L'équipe municipale adresse ses sincères condoléances aux familles

20 avril 2021

M. GUICHARD Michel

233 rue de l'Eglise 81 ans

20 mai 2021

M. FOURNIER Bernard

33 rue du Carré d'Amont 93 ans

06 oct. 2021

M. CLERC Claude

116 rue de la Mortelle 81 ans

13 oct. 2021

M. MONIN Éric

19 Rue des Saules 57 ans

10 déc. 2021

Mme JOUBERT-LAURENCIN Marie-Hélène

86 rue des Curtils 84 ans



Décisions du conseil municipal

Travaux

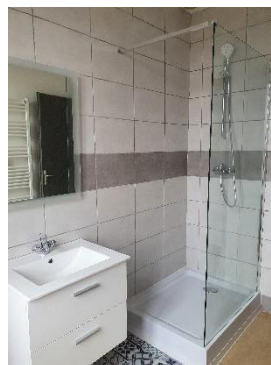
Création d'un trottoir rue de l'Etang
Etude de réhabilitation du clocher et des murs intérieurs de l'église

Logement communaux

Réfection de la salle de bain du logement au-dessus de la mairie
Changement des radiateurs du logement de la salle communale
Remplacement de la chaudière du logement de l'école

Bâtiments communaux

Changement des fenêtres de la bibliothèque



Cimetière

Numérisation du cimetière
Projet de création d'une nouvelle allée



Achat matériel

Gyrobroyeur
Souffleur à feuilles

Assainissement

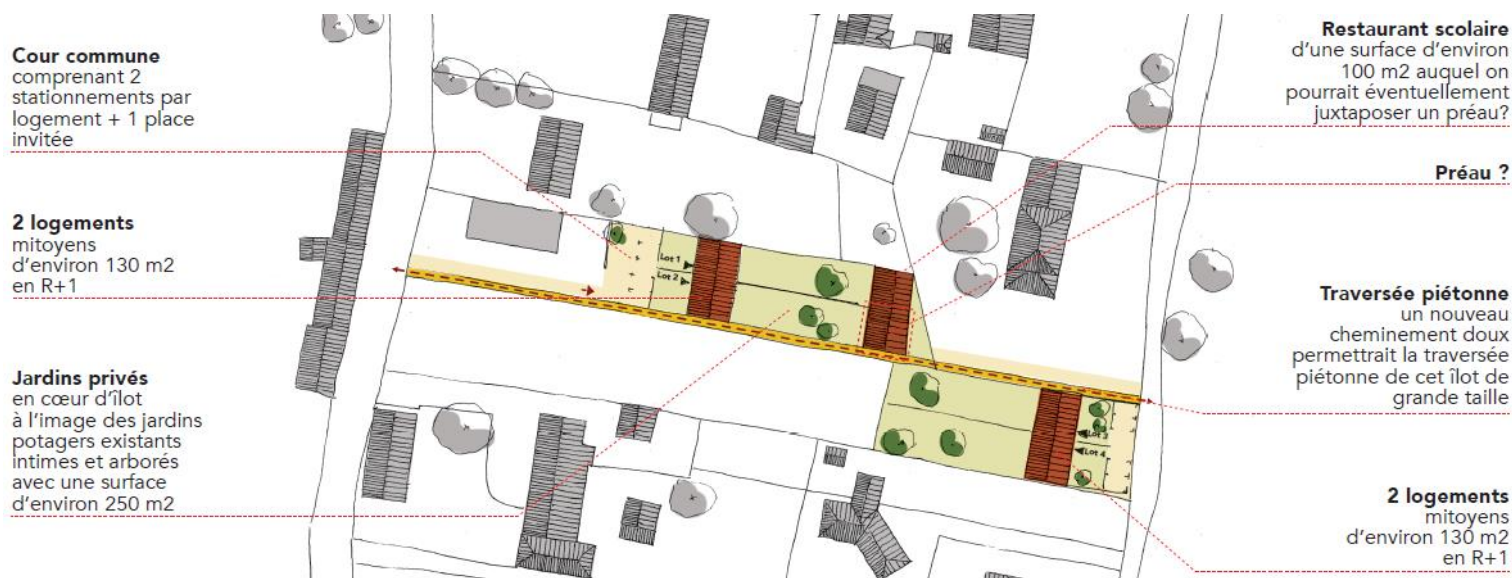
Opération de dératisation du réseau d'assainissement
Démantèlement de l'ancienne lagune

Eaux pluviales

Création d'un schéma directeur des eaux pluviales en collaboration avec la CCBS

Logements locatifs

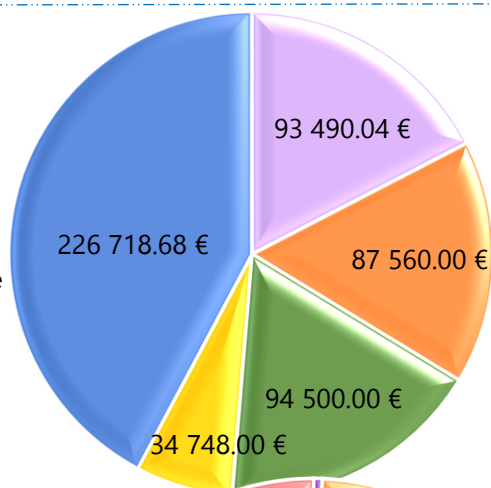
En collaboration avec LOGIDIA – construction de 2 pavillons de 2 logements locatifs chacun sur les terrains au-dessus de la caserne des pompiers et à côté de l'école



Finances communales

Dépenses : 537 016.72 €

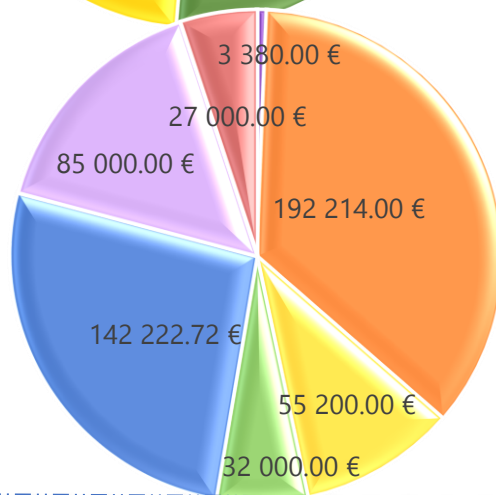
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges gestion courante
- Emprunts et dettes assimilées
- Dépenses d'équipement



Budget Principal

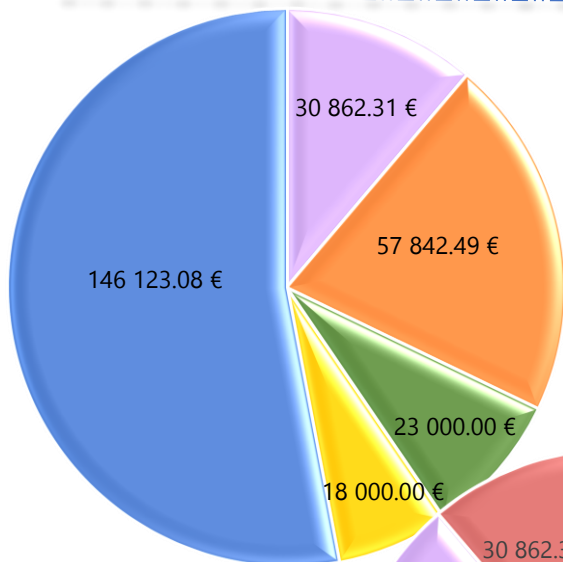
Recettes : 537 016.723 €

- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent fonctionnement reporté
- Dotations Fonds divers réserves
- Subventions d'investissement



Dépenses : 275 827.88 €

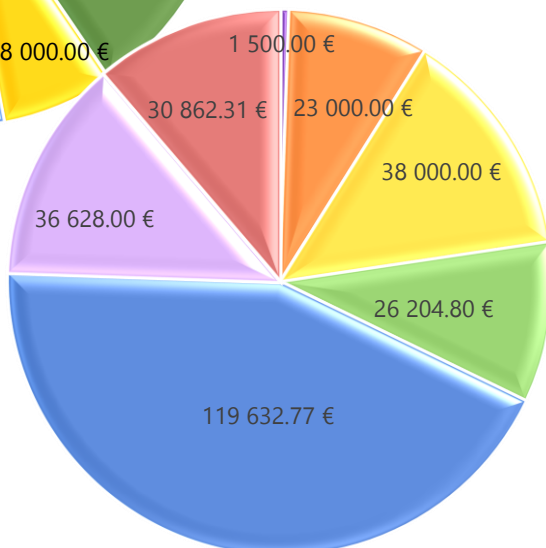
- Virement section investissement
- Charges générales
- Amortissements et subventions
- Remboursement de dettes
- Travaux, aménagements



Budget Assainissement

Recettes : 275 827.88 €

- Dotations et participations (Etats, CCBS, autres...)
- Amortissements immo./quote part subventions.
- Produits des services
- Excédent fonctionnement reporté
- Excédent antérieur reporté
- Amortissement immobilisations
- virement section fonctionnement



Centre de Premières Interventions



LE CPINI de BOZ est constitué de 11 Sapeurs-Pompiers



LIEUTENANT	PEULET Thierry	CHEF DE CORPS
SERGENT-CHEF	DRUESNES Cyrille	ADJOINT CHEF DE CORPS
CAPORAL	POLONI Eric	CAPORAL DOUARD Nicolas
CAPORAL	GUICHARD Jérôme	CAPORAL MONDET Damien
1ERE CLASSE	ANDRE Nicolas	SAPEUR BORJON-PIRON Téphane
SAPEUR	GUICHARD Aline	SAPEUR MONDET Emilie
SAPEUR	ROTHEVAL William	

Au court de cette année passée

- Maëva BOYAT a quitté le CPINI qu'elle avait intégré en 2010. Merci à elle pour toutes ces années passées.
- Aline GUICHARD et Emilie MONDET nous ont rejoints en février.
- William ROTHEVAL est arrivé en décembre après avoir validé son *brevet de JSP (jeune sapeur-pompier)*.
- Téphane BORJON PIRON a validé la formation *opération diverse*.
- Emilie MONDET a validé la formation *Prompt secours*.
- Nicolas DOUARD, Jérôme GUICHARD, Damien MONDET ont validé le stage *chef d'équipe protection incendie*.



REMISES DE GRADES

Nicolas DOUARD, Jérôme GUICHARD, Damien MONDET : Caporal
Cyrille DRUESNES : Sergent-chef
Thierry PEULET : Lieutenant
Dominique BOYAT a reçu la médaille départementale des anciens sapeurs-pompiers

Les manœuvres mensuelles et celles de l'école, le recyclage secourisme ont pu être réalisés normalement après une année 2020 difficile. Cyrille DRUESNES est toujours notre référent pour la réalisation des plannings.

Vous êtes intéressé de faire comme Aline, Emilie et William : n'hésitez pas, venez nous rencontrer aux manœuvres, contactez un pompier. Ce sera un plaisir de vous accueillir et de vous présenter notre fonctionnement, ce service à la population. .

L'ensemble CPINI (partie opérationnelle) et l'amicale (association) fait que l'on retrouve un esprit d'équipe une cohésion et une solidarité entre tous.

Nombre d'interventions Du 01.01.2021 au 01.12.2021

Secours à personnes	8
Accident de la circulation	4
Incendie	1
Opérations diverses	3

Le chef de corps

Amicale des Sapeurs-Pompiers

LA COMPOSITION DU BUREAU DE L'AMICALE :

Président : GUICHARD Jérôme

Secrétaire : MONDET Damien

Trésorier : DOUARD Nicolas

2021 a été marqué une fois de plus par la crise sanitaire.

Nos sapeurs-pompiers ont donc su rebondir face à cela et ont pu néanmoins proposer leurs ventes à emporter :

- **MARS** : Depuis de nombreuses années la vente de cassoulet a rencontré un franc succès. Mais cette année nous avons décidé de le remplacer par un poulet Basquaise. Ce n'est pas moins de 300 parts qui ont été vendus.
Prochaine vente : Dimanche 13 Mars 2022
- **MAI** : Les bréchets de poulets n'ont pas pu être dégustés sur place. Malgré tout, la formule à emporter a été bien appréciée par les habitants car c'est 438 parts qui se sont vendues.
Prochaine vente : Dimanche 15 Mai



SEPTEMBRE : Afin de préserver la cohésion, les actifs, retraités, conjoints et enfants se sont réunis autour d'un barbecue.

La fête cantonale n'a pu avoir lieu cette année encore. Nous espérons que celle-ci puisse de nouveau avoir lieu en 2022 afin que nos pompiers vous démontrent leurs prouesses sportives.

La distribution des calendriers 2021 a dû se faire directement dans les boîtes aux lettres. L'ensemble des Pompiers vous remercie de votre générosité.

Nous avons une pensée pour notre regretté ancien pompier Claude Clerc, parti cet automne à l'âge de 80 ans, nos pensées vont à sa famille.

L'Amicale vous souhaite une bonne année 2022.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Boz

Comité de fleurissement



BOZ
Comité de Fleurissement

Dans le prolongement de l'année 2020, 2021 fût chaotique pour l'organisation de manifestations.

Néanmoins, le Comité de Fleurissement, loin de se décourager, a œuvré pour l'embellissement de la commune.

Contrairement à 2020, les fleurs n'ont pas manqué de pluie en juillet et une crue de la Saône a noyé la barque joliment fleurie du Port Celet !

Un nouveau système d'arrosage automatique a été installé mais devra être amélioré pour 2022.

Côté manifestations, restrictions sanitaires obligent, le Comité a dû se contenter d'une vente de plats à emporter en mars et de la fête des illuminations en décembre. Cette dernière a tout de même réuni plusieurs dizaines de burrhins, petits et grands étaient heureux de se retrouver après une année blanche.

Pour 2022, le comité poursuivra l'embellissement de la commune et espère organiser les manifestations suivantes :

- **Dimanche 6 février, vente de plats à emporter**, andouillettes
- **Samedi 2 juillet, concours de pétanque** avec la société de Chasse
- **Samedi 10 septembre, Saône en Fête** 3^{ème} édition sur le site du Port Celet
- **Vendredi 2 décembre, illuminations** et parcours aux flambeaux

Ces dates sont données sous toute réserve en fonction des protocoles sanitaires en place et à venir.

Le comité encourage les burrhins et burrhines qui souhaiteraient venir compléter l'équipe pour embellir et animer la commune, dans une ambiance toujours sympathique !

Président : Patrick PEDEUX 06 88 18 75 48

Trésorière : Armelle RIGET 06 32 22 40 44

Secrétaire : Frédéric ROUXEL 06 14 34 69 10

MEMBRES DU FLEURISSEMENT :

Christian ARTZNER, Nathalie BESSON, Réjane BOHELAY, Simone FÈVRE, Alain GIRAUD, Jean-Claude LAURENT, Dolores MARTIN, Nathalie MARTINET, Alain MONIN, Christian RIGET, Anna Paula SOUTO.

Le comité tient à remercier l'ensemble de ses membres et les bénévoles qui ont participé à l'embellissement de la commune. Il remercie également la commune pour la subvention accordée.



Anim'Boz

Cette année, Anim'Boz a repris ses activités en proposant diverses animations lors du marché mensuel des Burrhins:

AUTOUR DES PLANTES :

- vente de plants et de kokedama,
- échange grainothèque
- exposition des Ets RYON

AUTOUR DE L'ARTISANAT :

- sculpture sur livres,
- bijoux, coutures,
- cartonnage et objets en bois

AUTOUR DE L'ART :

- exposition peintures et sculpture



COMME AUTREFOIS :

- exposition de photos et objets anciens,
- animation de graphisme « comme à l'école »



LES GESTES DE PREMIERS SECOURS :

- explications des gestes de premiers secours réalisées par nos sapeurs-pompiers de Boz

Les premiers marchés ont vu une très forte participation, mais celle-ci s'est étiolée au fil des mois. Compte-tenu du peu d'intérêt de la population, nous ne renouvelerons pas notre participation au marché des Burrhins.



L'animation d'initiation de prise de vue qui a eu lieu le 13 juin au Port Celet, animée par le Burrhin Olivier Pasquier – photographe animateur, les participants ont été enchantés par les explications, l'aide et la mise en pratique d'Olivier. Cette activité s'est soldée par de nombreux échanges à notre moment de convivialité.

Début décembre, nous accompagnons l'animation des illuminations organisée par le comité de Fleurissement par un marché de Noël artisanal.

Nous remercions la commune de nous avoir autorisé le marché des Burrhins, ainsi que tous les habitants qui sont venus nous rencontrer.

Pour toutes suggestions : une envie de découvrir un thème ou de faire découvrir votre savoir-faire, n'hésitez pas à nous contacter par mail : anim'boz, vous êtes les bienvenus.

Inter-sociétés

UN REPAS DE FAMILLE, UNE FETE ENTRE AMIS ...

Besoin de tables, de chaises, ou autre :

N'hésitez pas à contacter l'Intersociétés de Boz. C'est un regroupement des associations de la commune, elles ont du matériel en commun qu'elles utilisent lors de leurs manifestations. Tout ce matériel, lorsqu'il n'est pas utilisé, est également proposé à la location aux particuliers.

VOICI LA LISTE DU MATERIEL QUE VOUS POUVEZ LOUER TOUTE L'ANNEE, PENSEZ A RESERVER :

MATERIEL	TARIFS	TARIFS HORS COMMUNE
TUNNEL		
Montage et démontage	20 € / élément	20 € / élément
4 éléments sans montage	180 €	225 €
3 éléments sans montage	135 €	180 €
2 éléments sans montage	90 €	135 €
1 élément sans montage	45 €	90 €
MATERIEL		
2 Tentes pliantes 3X6 m	25€ / unité	
Table pliante	2 €	
Percolateur	15 €	
Friteuse	50 €	
Machine à Hotdog	20 €	
Verres buvette par 10	0,50 €	
Chaise	0,50 €	
Banc	1 €	
REMORQUE-FRIGO		
1 jour	60 €	
2 jours	80 €	
Si rendue sale	30 €	

Contacteur M. GUICHARD Laurent au 06.33.95.58.13 avant **20h30**.

Merci de votre compréhension.



Le Président : Laurent Guichard

Société de chasse “La Fraternelle”

Pour la saison 2021-2022, la société de chasse est composée de 7 sociétaires, 3 cartes à l'année tous gibiers et 4 cartes gros gibier.

Suite à un printemps et un début d'été très pluvieux, la reproduction des différentes espèces de gibier a été fortement compromise. La crue de la Saône, du mois de juillet, n'a pas épargné la faune sauvage de la prairie non plus.

Les travaux de la cabane de chasse ont continués cette année. Suite à de nombreuses infiltrations d'eau venant du toit, l'ensemble des tôles couvrant la cabane a été changée. Un parking devant la cabane a été aménagé.



Suite à la nouvelle réglementation nationale, nous avons dû nous équiper de nouveaux panneaux signalisant les battues au grand gibier.



MANIFESTATIONS

Fin août, les chasseurs et personnes qui ont participé au déménagement ou fourni du matériel pour la cabane, se sont réunis autour d'un repas avec pour menu un sanglier à la broche.

Initialement prévue fin mars 2020, la première vente de plat à emporter n'a pu avoir lieu cette année. Le 11 avril 2021, les chasseurs ont proposé des diots de Savoie accompagnés de pommes de terre : 300 parts ont été vendues.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont réservé des plats, les bénéfices de cette vente vont financer les lâchers de gibier et les travaux de la cabane.

Malheureusement, le traditionnel concours de pétanque, en partenariat avec le fleurissement, n'a pas pu avoir lieu une nouvelle fois.



La société de chasse vous souhaite une bonne année 2022.

Le Président : Laurent Guichard

Actions sociales & A.O.C

LES MEMBRES DU CCAS

- **LES ELUS :** M. Alain GIRAUD, Mme Méline BURAVAND, Mme Coralie GUICHARD, Mme Nathalie THEVENARD, Mme Isabelle MONIN, Mme Elise MARTIN, M. Patrick PEDEUX.
- **LES BENEVOLES :** M. Laurent GUICHARD, Mme Eliane BOYAT, Mme Sandrine DRUESNES, Mme Nadine PEDEUX, Mme Catherine GANDY, Mme Anna Paola SOUTO.

LES MANIFESTATIONS 2021 :

- **JEUDI 19 AOUT :** Un après-midi détente a été proposé aux personnes de plus de 70 ans sur le terrain communal. Une occasion de partager un moment convivial pour se retrouver, discuter et jouer à divers jeux de société, cartes, boules.
Avant de se quitter, une part de tarte (boulangerie de Reyssouze) était proposée, accompagnée d'une boisson.



- **SAMEDI 16 OCTOBRE :** Les bénévoles de la commune ont participé à l' « opération brioches » au profit de l'ADAPEI. Les habitants de Boz ont répondu favorablement et étaient contents de revoir l'opération renouvelée.
- **MERCREDI 17 NOVEMBRE :** En raison d'un retour positif du premier après-midi détente, il a été décidé de renouveler l'opération à la salle communale. Les anciens pouvaient jouer aux cartes, à des jeux de société ou discuter selon leurs envies. Tous étaient ravis de pouvoir se voir. Ils remercient le CCAS de ne pas les oublier en cette période de crise sanitaire.
- **SAMEDI 11 DECEMBRE :** Les membres et les bénévoles du CCAS avaient prévu de renouveler le repas pour nos anciens. Au vu de la reprise de la Covid, pour ne pas faire prendre de risques à nos aînés le repas a été remplacé par une livraison de plateau-repas (Sel et Sucre à Pont de Vaux) livrés par les membres du CCAS. Les personnes hospitalisées ont reçu un colis comme les années précédentes.

Manifestations à venir :

- **30 janvier 2022 :** le concours de belote ne sera pas reconduit cette en raison de la crise sanitaire. Il sera remplacé par une vente de plat à emporter (poule au riz, tarte, vin).
- **Samedi 10 décembre 2022 :** repas des anciens

La bibli, maintenant, c'est aussi le mercredi !

Après l'année 2020, cette année 2021 aura encore été une année difficile pour la bibliothèque.

Les enfants de l'école qui sont nos meilleurs clients n'ont pas pu venir à la bibliothèque durant une bonne partie de l'année. Ce sont les bénévoles qui ont dû se rendre à l'école avec les livres, ce qui a nécessité beaucoup de manutention. Merci Mesdames !!

Nous n'avons pas, non plus, pu organiser les animations si appréciées des enfants.

Pour les visiteurs qui sont venus nous voir, ce ne fut pas facile non plus : Port du masque dans un premier temps, mise en quarantaine des livres empruntés et obligation de présentation du Pass sanitaire, ensuite.....Des restrictions qui n'encourageaient pas à fréquenter la bibliothèque.

Pourtant l'équipe de 9 bénévoles fait front et veille à offrir un échantillon de lecture varié aux habitants.

- Tous les 15 jours, la navette de la Bibliothèque Départementale vient chercher et amener des livres attendus par d'autres ou réservés par nous.
- 2 fois par an, les bénévoles se rendent à la Bibliothèque Départementale pour échanger entre 300 et 400 livres à chaque fois. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges : Romans, documentaires, BD, Albums pour tout petit, etc...
- Nous achetons aussi, pour notre fond propre, de nombreux livres grâce aux subventions communale et intercommunale. Cette année, ce sont 77 livres qui ont été achetés. Nous remercions, ces collectivités qui nous permettent d'offrir les dernières nouveautés à nos lecteurs.

Nous rappelons aux habitants, qu'avec la carte **gratuite** qui leur est délivrée à l'inscription à la bibliothèque, ils peuvent emprunter des livres, des CD, des DVD dans toutes les bibliothèques et médiathèques du réseau des 12 bibliothèques de la communauté de communes Bresse et Saône. Ils peuvent aussi réserver leurs ouvrages à cette adresse : <https://reseaubibliotheques-ccbresseetsaone.fr/> . La seule chose qui est demandée, c'est d'aller chercher le livre dans la bibliothèque où il est disponible et de le ramener dans cette bibliothèque.



Les lecteurs peuvent aussi choisir des livres sur le site de la bibliothèque Départementale à cette adresse : <https://lecture.ain.fr/> . Une fois le choix fait, les bénévoles de la bibliothèque pourront leur commander.

Nous vous rappelons aussi l'existence de l'armoire solidaire, notre grosse boîte à livres !

Vous y trouverez des ouvrages qui n'ont plus leur place sur les rayons de la bibliothèque. Vous pouvez en déposer, venir en chercher, les ramener ou les garder ! L'armoire est en libre-service sous le préau de la bibliothèque.

Nous recherchons une deuxième armoire (en bois ou métallique), qui pourrait être placée près des points d'apport volontaires, sous l'avant toit du hangar municipal. Les visiteurs seraient peut-être plus nombreux.

La bibliothèque accepte les dons de livres. Les livres devront être en bon état (pages non jaunies), récents (surtout si documentaires) et ne pas être déjà dans les rayons de la bibliothèque. Les livres refusés trouveront leur place dans la bibliothèque solidaire. Merci aux donateurs.

En collaboration avec les bibliothèques du réseau, nous proposons des spectacles gratuits, financés par la communauté de communes. Nous avons organisé le 17 novembre dernier, avec nos amis de Manziat et d'Ozan, 2 spectacles à la salle des fêtes de Manziat.



Au chapitre des nouveautés 2021 :

- Nous avons mis en place la grainothèque pour les jardiniers amateurs. Fonctionnant sur le principe du troc, vous pouvez venir déposer vos graines et en reprendre d'autres en échange. Le geste n'est pas forcément simultané et favorise l'entraide entre habitants.
- Nous avons décidé d'ouvrir les mercredis après-midi afin de toucher plus de lecteurs. De 15h à 17h, nous vous attendons !
- Monique Pittaluga-Fournier nous a rejoints pour étoffer l'équipe. Sa connaissance des livres nous sera d'un grand secours.
- Les fenêtres de la bibliothèque ont été changées, nous en remercions la municipalité.

2022, sera meilleure, nous n'en doutons pas et vous attendons nombreux pour partager un moment d'échange et de convivialité dans notre bibliothèque.

Bonne et heureuse année à toutes les Burrhines et tous les Burrhins !

L'équipe de la bibliothèque pour vous servir :

Monique COTE
Pascal COULAS
Sandrine DRUESNES
Marie-Pierre GRILLET
Laure MARTINEZ
Pascale OHL
Olivier PASQUIER
Monique PITTALUGA
Marie-Claire ROUSSET



Artisans de la commune

Mathieu LEBON
MENUISIER AGENCEUR POSEUR

06 77 15 29 81
contact@mathieulebon.com

ATCARRELAGE
CARRELAGE / FAÏENCE / PARQUET
 Salle de Bain "clé en main" / Dressing
 Aménagement intérieur

Anthony Tillot www.atcarrelage.fr
 63 rue de la Saône 01190 BOZ 06 60 91 94 69 **DEPUIS 2003**

N° SIRET : 448 580 159 000 11 / APE 452V

NG SOLUTIONS
OLS

REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS

GIRAUDO NIELS
 06 17 90 17 81
NIELS.GIRAUDO@GMAIL.COM

EXCEL CARRELAGE
 Carrelage Faïence Châpelle liquide Pierres Bétons désactivés : Tout types de pose

LAPALUS FRANÇOIS
 Maître artisan carrelers

158 route de l'étang
 01190 Boz

port 06 27 56 45 07
 bur 09 85 01 47 28
francoislalalus215@gmail.com
 N° Siret 411856396rm01 - N° RCS 4333z

Applicateur agréé chape fluide
www.baudrychape.fr

Olivier Giraudo
 Gérant
 06.72.81.30.01 baudry.chape@orange.fr

BIO RENOV AUTO
 01190 BOZ
biorenovauto@gmail.com

BIO RENOV AUTO
 RENOVATION AUTOMOBILES

0385306782
 0638824182

BENOIT & GUENIN sarl
MAÇONNERIE
 Carrelage - Charpente - Couverture - Clôture

01190 BOZ 01190 SERMOYER
 06 80 04 71 60 0681456949

45 route de la gare
 01190 BOZ

Pieces Golf 4 Occasion
pgoccasions@orange.fr
 0658689326

06 75 10 57 99

MAISON TRIPOLIX
 VINS & SPIRITUEUX ANCIENS
 FRANCK MAURE

329 rue de Montrillon 01190 BOZ - France -
 Tel: (+33) 661 771 114 / mail: contact@tripolix.fr
 Site web: <https://tripolix.com>
 Facebook: les élixirs du druide tripolix

Dan CARRELAGE

— CARRELAGE
 — FAÏENCE
 — PIERRE
 — CHAPE

41 Imp des Fontanettes
 01190 BOZ

dancarrelage@hotmail.com
 06 22 60 72 62

rostringt kevin
PGOccasions@orange.fr

MENUISERIE
 BORJONPIRON Jean-Yves
 ALU - PVC - BOIS
 Fenêtres - Vérandas - Portails Volets -
 Stores - Escaliers

ZA Actiparc
 01190 BOZ
 03.85.51.88.65
 09.59.02.97.69
menuiserie.borjon@free.fr

AMO CONSEILS
 ANALYSE - CONSEIL - PILOTAGE

Eric BORTOLOSO

06.24.24.66.20
contact@amoconseils01.com

La vie à domicile
 Ménage, course, compagnie, sortie...

VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT À DES AIDES FINANCIÈRES, MAIS VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE À DOMICILE CONTACTEZ-MOI

Déduction fiscale 50%
 CESU accepté

SERVICES PROPOSÉS :

- * AIDE AU MÉNAGE ET AU REPASSAGE
- * ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES COURANT DE LA VIE QUOTIDIENNE.
- * AIDE POUR LA PRÉPARATION DES REPAS.
- * AIDE POUR LES COURSES.
- * ACCOMPAGNEMENT POUR LES SORTIES EXTÉRIEURES, PROMENADE ...
- * APPORT DE SOLUTION POUR TOUT ACTES D'ENTRETIEN EXTÉRIEUR (TONTTE DE PELOUSE, TAILLE DE HAIES, JARDINAGE...)

N'hésitez pas à me contacter je suis là pour cela.
 DEVIS GRATUIT
 Disponible début janvier 2021

Contact :
 MARTINS M. 158 rue du platane 01190 boz
 Micro entreprise - N° siret : 85353554000019
 Tél: 07 83 85 96 44 - laviadomicile@gmx.fr
<http://laviadomicile.siret.org/>
<https://fr-fr.facebook.com/laviadomicile>

BOZ AUTO MECA

MATHIEU ARTZNER
 GARAGE AUTOMOBILE
 45 ROUTE DE LA GARE
 01190 BOZ
bozautosport@gmail.com
 06.28.30.19.25

Réparation et entretien véhicules toutes marques

Papy Ciseaux
 Sculptures sur livres

Pascal Coulas 01190 Boz
pascal.coulas@orange.fr
 Facebook : @papy ciseaux

Créations personnalisées 06 75 76 34 58

AU PTIT PLAISIR CHAMPÊTRE

GRILL PARTY / REPAS CHAMPÊTRE

PARCE QUE TOUT MOMENT DE CONVIVIALITÉ EST UN ÉVÈNEMENT

Contact : 06.03.17.69.72 - 06.40.67.64.79
 Boz 01190 - Ciry le Noble 71420

Du nouveau dans la commune

Gîte

Laurence et Fabrice ont emménagé en septembre 2020.

Tous deux originaires de la région Lyonnaise et en pleine reconversion professionnelle, ils se sont installés après 10 mois de travaux dans une ferme à Boz.

Rencontrer de nouvelles personnes, échanger, accueil et convivialité, les ont poussé à faire de leur maison des chambres d'hôtes.

Les propriétaires proposent une formule avec ou sans petit déjeuner. Ils proposent également la table d'hôte avec repas complet, cuisinés par les chefs des lieux eux-mêmes !



Un moment amical et de partage où au maximum Laurence et Fabrice essayent de promouvoir les produits locaux.

Ils sont présents sur la plateforme Airbnb « bienvenue chez nous » depuis juillet 2021 mais visent à terme le label « Gîte de France », grâce à la rénovation de leur dépendance en studio aménagé pour accueillir des familles.

Tarifs

Formule nuit

1 personne : 45 €

2 personnes : 60 €

Petit déjeuner : 8 €

Repas complet : 25 €

Au fil'ing



Nathalie a toujours aimé les travaux manuels et particulièrement la couture.

C'est pourquoi elle a décidé d'ouvrir son atelier à Boz.

Nathalie est avant tout monitrice-éducatrice ; elle a travaillé auprès d'adultes en situation de handicap pendant une vingtaine d'année et est actuellement en poste dans un Ehpad.

Autodidacte, elle passe beaucoup de temps dans son atelier, récemment ouvert, dont les travaux ont été réalisés en famille.



C'est pour Nathalie un plaisir bien plus qu'un besoin ; notre couturière aime le travail soigné et le prend très à cœur.

Elle s'adapte aux envies des personnes qui la sollicitent, cherche de nouveaux patrons, de nouveaux tissus pour que ces réalisations soient au plus près des désirs de chacun. Que ce soit des articles pour bébé, des sacs à main, des sacs à



dos, des produits écologiques et réutilisables du quotidien

(lingettes démaquillantes, éponges, rouleaux d'essuie-tout, etc.). C'est un choix important et sur mesure que vous propose Nathalie.

Vous pouvez la suivre sur sa page Facebook : Au fil'ing

Où retrouvez la dans son atelier :

***Mme PETITJEAN Nathalie
64 route de la Grande Charrière
01190 BOZ
07 88 29 30 20***



RIVAGES

Votre Salon de Coiffure itinérant

FAIS DE TA VIE UN RÊVE ET D'UN RÊVE, UNE RÉALITÉ.

Antoine de Saint Exupéry

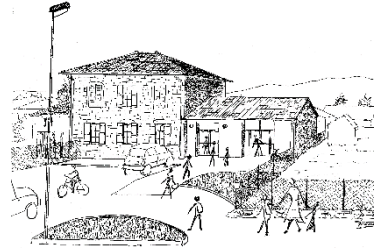
Qu'à cela ne tienne, forte de mes expériences passées je décide de devenir une Cheffe d'entreprise et d'ouvrir mon propre salon de coiffure. Et pas n'importe lequel puisqu'il se veut sur « roulettes » sur le concept des tiny houses et donc itinérant pour un réel service de proximité dans les villages où cette activité fait défaut. C'est un réel parcours de petites communes du pourtour mâconnais qui est créé. Merci à Boz d'être un de mes Rivages où j'aborde les jeudis et vendredis en quinzaine !

Un projet pensé autour des valeurs que sont la bienveillance, l'empathie, l'écoute, le conseil et le professionnalisme mais aussi la convivialité, le bien-être afin d'offrir de belles parenthèses enchantées de détente et de partage !

Rivages a choisi pour vous MARCAPAR, une gamme complète de produits inspirés des bienfaits de la nature. Huiles essentielles, végétales, argile, algues, céréales, sucre, cire d'abeille sont autant de composants actifs des shampooings, soins, masques et coiffants. Tous fabriqués en France et non testé sur les animaux. Rivages c'est le choix de la coloration végétale grâce aux plantes tinctoriales mais également d'une coloration sans ammoniac à base d'huiles essentielles pour celles adeptes d'une coloration plus classique.

Horaires d'ouverture : jeudi et vendredi : 9h30 - 18h

Non-Stop Contact / Rendez-vous : 06 62 89 40 22



Les élèves de CM1 et CM2 de l'école n'auront pas été, cette année scolaire 2020-2021, impactés trop fortement par la crise sanitaire.

Ce sont davantage les **temps d'ouverture de l'école aux familles** qui n'ont pas pu se faire au regret des enfants et enseignants. Il n'y a pas eu de portes-ouvertes du RPI, pas d'invitation au spectacle musique, pas de fête d'école...

Bien qu'étant une école très ouverte au numérique, **les échanges virtuels ont montré leurs limites.**

Nous espérons vivement retrouver ces temps forts pour cette année à venir.



De nombreux projets ont pu avoir lieu, cette année encore, grâce au soutien sans faille du **Sou des Ecoles**, des **élus du SIVOS** et des **parents** qui participent activement à l'encadrement.

Ces projets sont basés sur les **programmes officiels et intègrent l'ensemble des matières à enseigner** : l'étude de la langue et les mathématiques mais également les enseignements artistiques, l'ouverture culturelle, l'éducation physique et sportive, l'éducation morale et civique, la découverte du monde.

Ces projets ont également comme objectifs de **faire aimer l'école aux enfants que certains enseignements fondamentaux peuvent rebuter, de les rendre curieux, avides de savoirs et de développer l'autonomie, la coopération.**

Cette année 2021-2022, pour la 5^{ème} édition, les élèves de CM1 et CM2 se rendront en **classe de découverte au Centre Eden du 4 au 8 octobre prochain** ! Ce projet représente un coût important partagé par les familles, le Sou et le SIVOS mais reste un temps riche et inoubliable pour nos jeunes élèves.

Retrouvez tous nos projets réalisés et à venir sur le blog <https://rpibor.marelle.org>

ECOLE D'OZAN

Grâce au Sou des écoles, ses membres et ses bénévoles, l'équipe enseignante a pu proposer aux élèves différents projets pédagogiques en lien avec les programmes scolaires et ce, malgré la situation sanitaire. L'école a pu rester un lieu vivant offrant différentes palettes de couleurs afin de garantir l'équilibre psychologique de l'enfant. Nous remercions chaleureusement le Sou.

CULTURE HISTORIQUE :

A la découverte de la VIE d'AUTREFOIS : voyage scolaire.
visite de la Ferme de la Forêt à COURTES (patrimoine local)



CULTURE ARTISTIQUE :



A la découverte des Arts visuels dans les différents pays du monde via le thème des animaux. Nous remercions notre intervenante Rachel Duby, artiste local.

Nous avons également abordé cette thématique en musique avec Patricia Meunier. Des vidéos ont été mises en ligne sur le blog du RPI à l'adresse suivante. <https://rpibor.marelle.org/>

Merci à Patricia.

DES LIENS TISSÉS AVEC L'INTERGENERATIONNEL :

Annie Guyot, grand-mère de deux de nos anciens élèves, nous a fait partager sa passion à travers cette activité manuelle innovante : LE SCRAPBOOKING. Une autre occasion de développer sa motricité fine, compétence nécessaire à l'écriture-calligraphie. Un grand merci à Annie.



ECOLE MATERNELLE DE REYSSOUZE



L'école maternelle a comme mission principale de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Les élèves vont apprendre ensemble, souvent à partir de jeux à développer leur langage, commencer à découvrir l'écrit, les nombres et d'autres domaines comme les activités physiques, artistiques, culturelles et scientifiques. Ils vont aussi apprendre à vivre ensemble, ce qui est la base de notre vie en société.

Malgré la crise et les restrictions dues au protocole sanitaire, l'équipe enseignante a tout mis en oeuvre afin de proposer des activités riches et variées à ses jeunes élèves.

Les enseignantes remercient les parents d'élèves, le Sou des Ecoles et les municipalités pour leur soutien et leur engagement.

Sou des écoles Boz Ozan Reyssouze

Le **Sou des Écoles Boz Ozan Reyssouze** est une association de parents d'élèves qui regroupe les 3 communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

Son objectif est de compléter les missions des écoles du RPI en finançant activités, interventions et sorties scolaires.

6 manifestations Par an Pour financer les animations Des classes Du RPI



La poursuite de la crise sanitaire sur 2021 a eu un impact non négligeable pour le Sou des Ecoles. Toutefois, malgré l'annulation de nombreuses manifestations, nous avons souhaité maintenir un budget identique pour les classes du RPI.

Au moment de l'assemblée générale du 30 septembre 2021, nous lançons un cri d'alarme auprès des parents d'élèves motivés pour épauler le bureau et anticiper la relève. L'appel a été entendu et nous avons ainsi pu agrandir le cercle :

- **Frédéric ROUXEL président | Frédéric DELISLE DE BAIZE vice-président**
- **Stéphanie CHAMPREUX trésorière | Maëlle MINET vice-trésorière**
- **Mélaine DELORME secrétaire | Delphine DUPARAY vice-secrétaire | Claire LEDUC vice-secrétaire**
- **Lesli | Julien | Lucie | Céline | Clarisse | Julie | Laetitia | Sandra | Nelly | membres actifs**

**Rejoignez le
Sou des Écoles !**



Nous remercions les bénévoles qui permettent la bonne tenue de ces manifestations mais également la préparation en amont ou la distribution des flyers.

L'année 2022 sera peut-être impactée par les protocoles sanitaires en place ou à venir mais nous avons bon espoir de pouvoir organiser les événements suivants :

- Choucroute, vente à emporter à Reyssouze : dimanche 13 février 2022
- Pizzas, vente à emporter à Ozan : dimanche 3 avril 2022
- Fête du vélo à Boz : dimanche 1er mai 2022
- Fête de l'École à Reyssouze : vendredi 10 ou 17 juin 2022
- Brocante à Boz : dimanche 18 septembre 2022
- Loto de Noël à Ozan : dimanche 4 décembre 2022

Pour nous contacter : soudesecolesrpi@listes-marelle.fr

Blog des Écoles : <http://rpibor.marelle.org/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SouRPIBOR>

Paroisse St Sébastien

Personnes à Contacter :

Mr DELISLE Raymond 03.85.30.37.08 / 06.75.27.61.38

(Merci particulièrement à tous ceux et celles qui se dévouent pour l'entretien et le fleurissement de l'église)

Messes de 18h30 à Boz :

samedi 23 juillet 2022

1. L'église peut être ouverte sur demande : prière de s'adresser aux personnes ressources.

2. Pour les demandes de Baptême, Mariage et funérailles : prendre contact avec Mr le Curé ou un laïc aux permanences.

3. Pour toute activité dans l'église : contacter Mr le Curé.

Informations Générales

➤ **Notre Curé et sa résidence : depuis début septembre 2018**

Père Aimé OWAH, secondé du Père Davy Sanza NZAHOU MIKELE vicaire, **curé des groupements paroissiaux de Feillens et Pont de Vaux**

Cure de Feillens : 50, Rue de l'église – 01570 Feillens

Adresse mail : aimefulbert69@yahoo.fr **Tél mobile** : 06 21 65 84 82

➤ **Les permanences à Pont de Vaux :**

Maison Paroissiale - 06 Rue de la Cavalerie 01190 Pont de Vaux

Tél : 09 83 26 81 76. E-mail : paroissepontdevaux@orange.fr

Site internet de la paroisse de Pont de Vaux

<https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/paroisses/pontdevaux>

Père Aimé OWAH et un laïc : Tous les mercredis de 10h - 12h.

Un laïc : Mercredi, Vendredi : 10h à 12h

➤ **Office Dominical : à l'église de Pont de Vaux**

Les samedis de fin octobre à fin avril : Messe Anticipée du Dimanche à 18h30. (Période hivernale)

Tous les Dimanches : à 10h sauf exception voir : **7 Dates et Horaires à retenir pour tout l'ensemble paroissial**

➤ **Catéchèse des enfants (à la cure de Pont de Vaux) Contact : 07 60 19 38 60.**

Lundi soir de 17h30 à 18h30 (pour les CM1) **Jeudi soir de 17h30 à 18h30** (pour les CE1 et les CM2) **Samedi une fois sur deux 10h00 à 11h30** (pour les CE2) **l'éveil à la foi** pour les enfants qui ont l'âge entre 4 et 7 ans **une fois par mois le samedi matin 10h00 à 11h30**

➤ **Aumônerie : Préparation à la Confirmation Cure de Feillens**

Horaires des Grandes Fêtes (Noël et Pâques)

Samedi 16 avril 2022 à 21h00 : Messe de la Veillée de Pâques à l'église de Pont de Vaux

Dimanche 17 avril 2022 : Jour de Pâques :

Messe à 10h00 en l'église de Pont de Vaux

24 décembre 2022 : 18h30 : Noël des enfants :

Messe pour les enfants en l'église de Pont de Vaux

24 décembre 2022 : 20h30 Messe de la Veillée de Noël en l'église de Pont de Vaux

25 décembre 2022 : Messe de Noël à 10h00 à l'église de Pont de Vaux

Dates et Horaires à retenir pour tout l'ensemble paroissial :

Dimanche 15 mai : Célébration de la Première Communion à l'église de Pont de Vaux à 10h00

Jeudi 5 juin : Pentecôte : messe à 10h00 à Pont de Vaux

Samedi 21 mai : à l'église de Pont de Vaux : Célébration de la Confirmation. Horaire ?

Lundi 15 août : Assomption : messe à 10h00 à Pont de Vaux

Dimanche 21 août : Messe-Poisat à St Bénigne à 10h00

Samedi 10 septembre de 10h00 à 12h00 inscriptions au catéchisme à la cure de Pont de Vaux

Dimanche 09 octobre messe à 10h à Gorrevod (foire de la Saint François à Pont de Vaux)



JUMELAGE AVEC DORNHAN (Forêt Noire) - ANNEE 2021

COMITE DE JUMELAGE

INTERCOMMUNAL DE PONT-DE-VAUX

☞ Siège social: Mairie de Pont-de-Vaux ☞

Maison du Tourisme



Après une longue interruption due à la crise sanitaire, les activités du Comité de Jumelage ont commencé à reprendre cet automne.

Le 3 septembre, nous avons enfin pu tenir notre assemblée générale. A la salle des fêtes de Pont-de-Vaux, ce sont plus de 60 personnes, dont plusieurs élus, qui se sont retrouvées avec plaisir.

Fin septembre, les élèves du cours d'allemand pour adultes ont pu reprendre les cours en présentiel.

Du 8 au 10 octobre, une trentaine de personnes sont allées passer un week-end de randonnée à Dornhan – échange prévu en 2020 mais annulé. Le plaisir de retrouver les familles amies fut grand. Le programme fut intense et varié, principalement le samedi : le parcours de 13 km a emmené



les randonneurs au bord de la Glatt, à d'anciennes carrières de tuf, puis sur les ruines d'un château du 13^{ème} siècle. Le soir, le spectacle clownesque et musical de « Gogol&Mäx » a fait rire le nombreux public.

Début novembre, après plus d'un an de pause, le Conseil

d'administration s'est à nouveau réuni.

Toutefois, le Comité a décidé de ne pas participer cette année au marché de Noël de Dornhan le 27 novembre, celui-ci pouvant être annulé d'un jour à l'autre. La participation d'une délégation allemande au Concours de Volailles de Pont-de-Vaux est également incertaine.

Quant aux projets pour 2022, ils sont annoncés eux aussi sous réserve :

- repas choucroute le 13 février,
- 27^{ème} anniversaire du jumelage à Pont-de-Vaux pour l'Ascension.



Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) Bresse et Saône : la dernière ligne droite

Elaborer un PLUi, c'est s'interroger sur le territoire et son développement souhaité pour les 10 ou 15 prochaines années afin de bâtir un projet cohérent au sein duquel chaque commune conserve ses spécificités.

Depuis avril 2017, la Communauté de communes Bresse et Saône s'est engagée dans cet exercice qui prendra fin au printemps 2022 avec l'arrêt projet du PLUi Bresse et Saône.

Pour en savoir plus, retrouvez les actualités du PLUi Bresse et Saône sur : www.ccbresseetsaone.fr rubrique « urbanisme »



Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) Bresse et Saône arrêté le 13 décembre 2021

Engagée dans une volonté de planification d'opérations à des fins d'atténuation du changement climatique, d'amélioration de la performance énergétique, de la réduction du poids des déplacements dans la facture énergétique et du développement de la production et de l'utilisation des énergies renouvelables, le Conseil communautaire Bresse et Saône a arrêté son PCAET le 13 décembre 2021. Il sera mis en œuvre sur les 5 prochaines années.

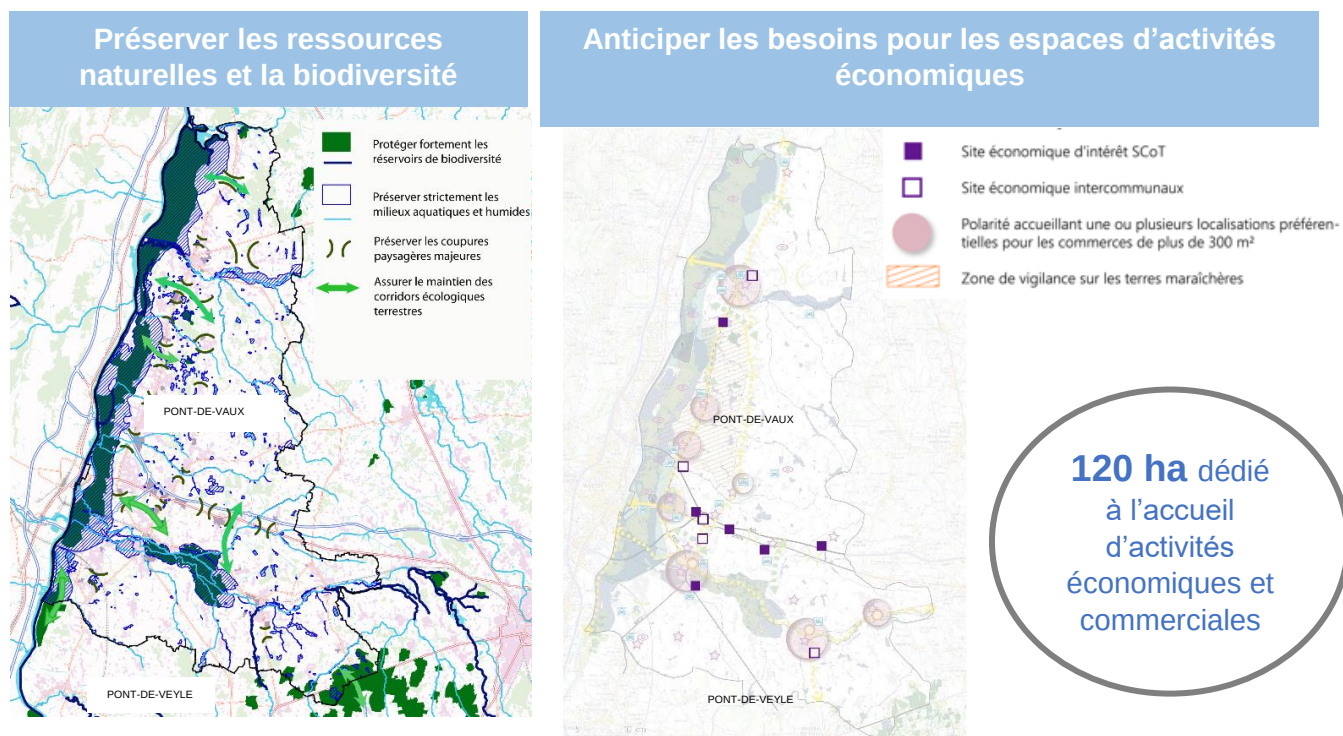
Pour en savoir plus, retrouvez les actualités du PCAET Bresse et Saône sur : www.ccbresseetsaone.fr rubrique « Environnement »

SCoT Bresse Val de Saône #4

La démarche

Les deux premières phases de travail (diagnostic et PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable), réalisées entre 2018 et 2020, ont permis d'aboutir au Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Le DOO définit les règles permettant d'atteindre les objectifs stratégiques du PADD : en cela, il constitue la boîte à outils du SCoT. C'est le document opposable juridiquement, c'est-à-dire que les prescriptions qu'il contient s'imposent aux documents d'urbanismes locaux.

Quelques grands axes du DOO



Planifier la production de logements à l'horizon 2040

5 330
nouveaux
logements

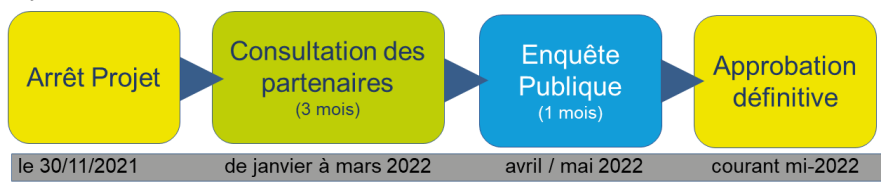
302 ha
dédié aux
nouveaux
logements

820
logements
issus de
rénovation

Et après le DOO...

Lorsque l'ensemble des pièces seront produites et validées, les élus procéderont à l'arrêt du projet de SCoT (le 30 novembre 2021).

Ensuite, le projet sera transmis pour avis pendant 3 mois à l'ensemble des partenaires associés à l'élaboration de l'étude (Etat, Région, Département, Chambres consulaires...). Puis une enquête publique sera mise en place pour consulter les habitants de ce territoire. Enfin, les élus procéderont à l'approbation définitive du SCoT (courant mi-2022).



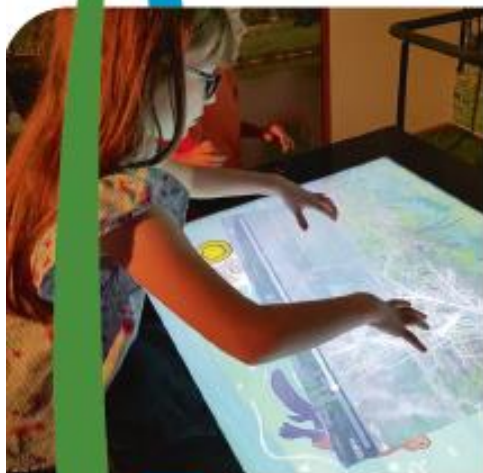
Pour aller plus loin... : www.bresse-valdesaone.fr

Maison de l'eau et de la nature

PUBLINFO

Des nouveautés à Pont-de-Vaux

à la Maison de l'Eau et de la Nature



À partir du 7 juillet,
découvrez le nouveau
jeu de piste interactif
Explor Games®
et la table tactile
haute résolution.

À vos agendas !

Sorties crépusculaires en kayak

Tout l'été pour prospecter les berges de la Saône sur les traces des castors et à la recherche des oiseaux. À partir du 11 juillet, tous les jeudis et dimanches : de 19h à 22h. Et à partir du 1^{er} août, tous les jeudis et dimanches, de 18h30 à 21h30.

Tarifs : 20€, 10€ pour les - de 10 ans,
1 place gratuite enfant pour les familles
de 4 personnes.

Initiations pêche

Pour les enfants : les 15 et 20 juillet et
tous les jeudis du mois d'août, de 9h30
à 12h.

Tarif : 5€ avec matériel fourni.

Atelier artistique

Pour les petits et les grands + le 9 juillet,
de 10h à 12h.

Tarif : 10€

Escapades "Nature"

Sur les sites naturels labellisés du dé-
partement les 3, 8, 18 et 23 juillet,
et le 10 août.
Animations gratuites.

Réservations obligatoires auprès
de la Maison de l'Eau et de la Nature

La Maison de l'Eau et de la Nature de Pont-de-Vaux est un lieu idéal pour faire découvrir aux enfants la faune et la flore de notre territoire. L'exposition interactive vous immerge dans ces milieux naturels pleins de secrets, à travers quatre sites naturels remarquables, labellisés Espaces Naturels Sensibles (ENS) par le département de l'Ain et reconnus à l'échelle européenne : les Dunes des Charmes de Sermoyer, la Lande tourbeuse des Oignons à Boz, l'île de la Motte, au niveau de Saint-Bénigne, et les prairies inondables du Val de Saône.

Une exposition interactive, mais surtout innovante

Organisée en parcours, avec bornes et plancher tactiles, l'exposition offre une réelle découverte intuitive pour petits et grands. Elle accueille d'ailleurs une nouvelle table tactile, haute résolution, avec plus de 40 points de touche, création locale made in Kineti Technologies.

~~À partir du 7 juillet, ouvert tous les jours de 14h à 18h, sauf le lundi. Accessible dès 3 ans et aux personnes à mobilité réduite.~~

Salle climatisée ; durée de la visite : 1h30

Tarif : 3€ ; gratuit - de 16 ans.

Ouverture au public individuel :
Mai à octobre : mercredi et samedi 14h à 18h
Vacances d'hiver, printemps et automne (zone A) : mardi au samedi 14h à 18h
Juillet et août : mardi au dimanche 14h à 18h

Un jeu de piste interactif "Nature" relooké !

Explor Games®, un nouveau parcours d'aventure scénarisé, vous est proposé autour du plan d'eau et du port de plaisance de Pont-de-Vaux. Des énigmes sur le thème des arbres vous plongent dans un univers graphique inédit. Munis d'une tablette, d'une boussole, d'un livret et de jumelles, les joueurs, transformés en aventuriers, auront pour mission d'aider Mister Pic et le professeur Chêne à retrouver les 10 plus grands Arbres, éparpillés sur le territoire de Pont-de-Vaux. Explor Games® est une marque déposée par Atelier Nature, également locale, basée à Verzé, à 13 km de Mâcon.

Durée du jeu de piste : environ 1h30/2h.
À partir de 6 ans. Tarif : 6€ la tablette (pour 4 personnes).

Balade "Au fil de l'eau"

Enfin, la Maison de l'Eau et de la Nature propose une balade interactive "Au fil de l'eau", accompagnée d'un visioguide, pour découvrir les richesses locales à pied ou en vélo. Durée du parcours de 5,5 km : environ 2h à pied, parcours de 9 km : de 3h à 4h à pied. À partir de 8 ans - Tarif : 5€ (visioguide pour 4 personnes).



Communauté de Communes
BRESSE & SAÔNE

Maison de l'Eau et de la Nature

03 85 33 03 34

Route de Fleurville • Pont-de-Vaux

www.maison-eau-nature.com

f malsoneauetnature01

MARPA de la Verchère

La MARPA de la Verchère a fêté ses 10 ans : de nombreuses animations étaient programmées durant une semaine....



L'orchestre de Pont de vaux



L'atelier chant



La médiation équiné



Le sport



La musicothérapie



La balade semi-nocturne



Le karaoké



Amicale des donneurs de sang



Nous vous attendons nombreux en **2022**

« **Donnez votre Sang** »

à la **Salle des Fêtes de PONT-DE-VAUX**
de **9h à 12h30** et de **15h à 18h30**

- Lundi **07 février 2022**
- Lundi **11 avril 2022**
- Lundi **04 juillet 2022 (14 h 30 à 19 h)**
- Lundi **19 septembre 2022**
- Lundi **21 novembre 2022**

L'Ethique pour le don du Sang reste :

- **ANONYMAT**
- **BÉNÉVOLAT**
- **VOLONTARIAT**
- **NON-PROFIT**
- **SÉCURITÉ**
- **HYGIÈNE**
- **QUALITÉ**

Nous vous attendons nombreux, tant pour les
Dons du Sang, que votre participation à nos
diverses manifestations et votre aide à
promouvoir le Don du Sang autour de vous.



Nous serions heureux aussi de vous rencontrer pour un moment d'échange et d'information lors
de notre **Assemblée Générale** qui aura lieu le :

Vendredi 4 mars 2022 à 18h

Salle bleue de la Mairie de PONT-DE-VAUX

Et surtout n'oubliez pas les 7 bonnes raisons de donner son sang !

- Un jour vous pouvez, vous aussi, en avoir besoin : maladie, accident, etc...
- Chaque don compte : il en faut 10000 par jour !
- Vous pouvez sauver la vie de quatre personnes !
- Juste majeur ou retraité, vous pouvez donner votre sang jusqu'à 71 ans !
- C'est rapide, ça prend moins d'une heure et une petite collation vous est offerte à la sortie !
- Ça ne présente aucun risque, un médecin vous rencontre avant le don !
- C'est un acte généreux car pas de profit financier mais la satisfaction de contribuer à sauver des vies !

Solidarité

Communauté de Communes BRESSE & SAÔNE

AIDE AU TRANSPORT des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur des personnes âgées, la Communauté de communes Bresse et Saône met en place une action pour faciliter leurs déplacements au quotidien en apportant une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la Mairie de sa commune de résidence. Muni de sa carte d'identité et de son avis d'imposition, le bénéficiaire se voit remettre :

- Une carte de transport nominative
- Un carnet de 15 tickets de transport

5€ l'unité (Valeur jusqu'à 31/12 de l'année en cours)

Le bénéficiaire choisit de régler une partie ou la totalité de la course avec ses tickets de transport.

TRANSPORTEURS AYANT PASSÉ UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- DOMMARTIN TAXI | Régis-Dommartin
- TAXI SERVICE | Feillens
- AMBULANCE TAXI PONT-DE-VAUX | Pont-de-Vaux
- BR TAXI | Bâgé-le-Châtel
- TAXI PRO | Marnat
- MICKAËL TAXI | Oyon
- TAXI REPLONGES | Replonges

DÉPLACEZ-VOUS SELON VOS ENVIES

Courses, Médecin, Loisirs

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Sophie BERRY
Communauté de communes Bresse et Saône
03 85 36 37 18 - sberry@ccbresseetsaone.fr

www.ccbresseetsaone.fr

Communauté de Communes BRESSE & SAÔNE

PORTAGE DE REPAS À VOTRE DOMICILE

Tél : 03 85 36 37 18

“ La Communauté de communes au service des usagers de 60 ans et plus ”

- Livraison au domicile du bénéficiaire
- Un repas équilibré
- Sans condition de ressources
- Un repas assuré 7j/7

1 repas complet 7,90€

1 soupe 1,00€

Comment fonctionne le portage de repas ?

Le repas est livré au domicile du bénéficiaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le repas du mercredi est livré le mardi, ceux du week-end le vendredi (la veille en cas de jour férié). Le livreur remet le repas au bénéficiaire ou peut le ranger dans le réfrigérateur avec son accord.

Le + : un passage régulier dans la semaine offre la possibilité d'échanger et de lutter contre l'isolement et la solitude.

Qui peut bénéficier du service ?

Le service de portage de repas est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus résidant sur le territoire de la Communauté de communes Bresse et Saône.

Quel est le coût d'un repas ?

Le coût d'un repas est de 7,90€. Le coût d'une soupe est de 1€.

Comment mettre en place ce service ?

Inscription auprès de la responsable par téléphone ou par mail. Le bénéficiaire choisit la fréquence de la livraison des repas (quotidienne ou à la carte) avec la possibilité de modifier sa commande au minimum 7 jours à l'avance.

À savoir

Il faut compter 7 jours pour la mise en place effective du service.

Attention

Pas d'adaptation possible des menus aux différents régimes !

Composition du repas

- Entrée
- Vianne ou poisson
- Légumes
- Fromage ou laitage
- Dessert
- Pain

Comment réchauffer les plats ?

Au bain-marie. Au four à micro-ondes (les barquettes sont adaptées à ce mode d'usage).

Des plats équilibrés et adaptés

Elaborés localement par la société RPD, domiciliée à Marnat.

Sophie BERRY
03 85 36 37 60
sberry@ccbresseetsaone.fr

Communauté de communes Bresse et Saône
50, chemin de la Glaise 01380 Bâgé-le-Châtel
03 85 36 37 18 / accueil@ccbresseetsaone.fr

adil

Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Ain

ADIL de l'Ain

34 rue du Général Delestraint,
01 000 Bourg en Bresse
Tel : 04.74.21.82.77
Mail : adil@adil01.fr
Site internet : adil01.org

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer **gratuitement** des conseils **juridiques, financiers et fiscaux** sur le **logement et l'habitat**.

Ses conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de **location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété**, ainsi que **les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique**.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Ouverts **sans interruption** du lundi au jeudi de **9 h à 18 h** et le vendredi de **9 h à 17 h**.

ADMR pour tous, toute la vie, partout

RÉDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS DE -50%*

* Article 19 services du CGI, sous réserve de modifications de la législation

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Garde d'enfants à domicile
Soutien à la parentalité
Aide aux devoirs

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement et soins à domicile
Transport
Sorties-Loisirs
Aide au répit

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Aide & soins à domicile
Livraisons de courses
Aide aux aidants
Téléassistance

ENTRETIEN DE LA MAISON

Ménage et entretien du linge
Livraisons de courses

EN SAVOIR PLUS
www.fede01.admr.org

Association ADMR de Feillens
Adresse : Maison de Santé
1070 Grande Rue - 01570 Feillens
Téléphone : 03.85.40.00.66
Email : afeillens@fede01.admr.org

adapa AIDÉ & ACCOMPAGNÉ À DOMICILE

Nos services D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide aux proches aidants
- Prévention
- Objets connectés
- Aide et soins à domicile
- Aide à la fonction d'employeur
- Alternatives aux domiciles
- Transport accompagné

Renseignements et prise de rendez-vous : contact@adapa01.com
04 74 45 59 64
www.adapa01.fr

Retrouvez votre antenne de proximité
Pôle santé - Aînés de la santé
Pavillon B2
01190 Pont-de-Vaux

On recrute !
dans tout le département de l'Ain
REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS !
Pour plus d'informations : recrutement@adapa01.com
ou appelez-nous au 04 74 45 59 64

AIN DOMICILE SERVICES

NOTRE MÉTIER, VOUS ACCOMPAGNER !

NOUS AVONS DES SOLUTIONS 24/24h 7j/7j

ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE

ENTRETIEN DU LOGEMENT
GARDE D'ENFANTS DE +3 ANS
COURSES
RÉALISATION DE REPAS

AIDE À LA PERSONNE

TRANSFERT, INSTALLATION
SURVEILLANCE
AIDE À LA TOILETTE...

VIE SOCIALE

TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
STIMULATION
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)

OFFRE DE REPIIT

PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE

NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services
Maude LACROIX
94 grande rue
01 851 MARBOZ
04 74 42 02 14 - 06 83 98 46 17
bresse.revermont@ain-domicileservices.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !

Associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers

GUICHARD Jérôme

203 rue du Carré d'Amont 01190 BOZ

Tel : 03.85.30.22.25

bozjerome@gmail.fr

Comité de fleurissement

PEDEUX Patrick

398 Route de l'Etang 01190 BOZ

Tél : 03.85.36.47.98

p.pastoch2@gmail.com

Comité Inter-sociétés

GUICHARD Laurent

133 Route de la Gare 01190 BOZ

Tél : 03.85.30.96.08

guichard.laurent0329@orange.fr

Société de Chasse

GUICHARD Laurent

133 Route de la Gare 01190 BOZ

Tél : 03.85.30.96.08

guichard.laurent0329@orange.fr

Sou des Ecoles Boz Ozan Reyssouze

ROUXEL Frédéric

1246 Route des 4 vents

01190 REYSSOUZE

Tél : 06.14.34.69.10

Boz Auto Sport

ARTZNER Mathieu et Christian

139 Route de l'Etang 01190 BOZ

Tél : 06.16.93.74.07

artzner.noelle@bbox.fr

Amicale des Œuvres Communales

GUICHARD Laurent

133 Route de la Gare 01190 BOZ

Tél : 03.85.30.96.08

guichard.laurent0329@orange.fr

Au P'tit Plaisir Champêtres

JOUBERT-LAURENCIN Monique

146 rue des Curtils 01190 BOZ

Tél : 06.06.17.69.72

monique.joubert01@orange.fr

Anim'Boz

DRUESNES Sandrine

184 Rue des Nièvres 01190 Boz

Tél : 06.72.51.37.35

&

GUICHARD Aline

203 Rue du Carré d'Amont 01190 Boz

annimboz@gmail.com



Agenda

Janvier

- Dimanche 23 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport
Dimanche 30 Vente de plat à emporter – A.O.C

Février

- Dimanche 06 Vente de plats à emporter – Comité de Fleurissement
Samedi 26 Animation Macramé – Anim'Boz
Dimanche 27 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Mars

- Dimanche 13 Vente à emporter - Poulet basquaise– Amicale des Sapeurs- Pompiers
Dimanche 27 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Avril

- Dimanche 03 Vente de Pizzas à emporter à Ozan – Sou des Écoles
Samedi 09 Nettoyage communal – Anim'Boz
Dimanche 10 Vente de plats à emporter – Société de Chasse
Samedi 23 Animation Eponge Tawas – Anim'Boz
Dimanche 24 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Mai

- Dimanche 1^{er} Fête du vélo – Sou des Ecoles Boz Ozan Reyssouze
Dimanche 15 Repas bréchets – Amicale des Sapeurs-Pompiers
Dimanche 22 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Juin

- Samedi 04 Conscrits
Samedi 25 Randonnée – Anim'Boz
Dimanche 26 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Juillet

- Samedi 02 Concours de pétanque – Société de Chasse & Comité de Fleurissement
Dimanche 24 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Aout

- Dimanche 28 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Septembre

- Samedi 10 Saône en Fête – comité de Fleurissement
Dimanche 18 Brocante - Sou des Ecoles Boz Ozan Reyssouze
Dimanche 25 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Octobre

- Samedi 22 Poésie en papier – Anim'Boz
Dimanche 23 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Novembre

- Samedi 26 Crochet de Noël – Anim'Boz
Dimanche 27 Rassemblement de véhicules anciens 9 h – Boz Auto Sport

Décembre

- Vendredi 02 Illuminations – Comité de Fleurissement & Anim'Boz
Samedi 10 Repas des anciens



Remerciements à la commission du bulletin municipal : Mme Isabelle MONIN, Mme Coralie GUICHARD, Mme Nathalie THEVENARD, Mme Méline BURAVAND ainsi qu'à Mme Laetitia COUTURIER.